

Plus de 2 ans après le début de la pandémie de Covid-19, quelles attitudes des travailleurs face à leur emploi ?



Les travailleurs veulent du changement. Ils ont réévalué l'importance que représentent la sécurité de l'emploi, l'éthique professionnelle et veulent surtout offrir du sens à leur vie. C'est en tout cas l'analyse de <u>People at work 2022</u>, une étude mondiale sur les salariés.

Globalement?

7 travailleurs sur 10 envisagent un changement de carrière important cette année. Ils sont motivés par la flexibilité, la sécurité de l'emploi et 76% envisageraient de travailler pour une entreprise avec plus de diversité, d'équité et d'inclusion.

Contexte

Plus de deux ans après le début de la pandémie de Covid-19, les collaborateurs et employeurs continuent de subir ses conséquences considérables, qui ont réduit à néant de nombreux acquis. En parallèle, le paysage économique et politique est devenu extrêmement difficile en raison de problèmes tels que l'augmentation de l'inflation et les retards de la chaîne d'approvisionnement. Tout ceci s'agglomère pour créer un gigantesque ensemble de contraintes ayant des répercussions sur les entreprises pour encore un certain temps. Alors quelles répercussions potentielles et quels changements vont-ils s'opérer ? Car le monde économique a besoin de talents à séduire et fidéliser.



7 salariés sur 10 envisagent une réorientation professionnelle

Cette année, 7 travailleurs sur 10 (71 %) ont envisagé une réorientation professionnelle parce qu'ils veulent entrevoir au-delà d'un salaire régulier. La pandémie a mis au jour l'importance du bien-être personnel et de la vie en dehors du travail plus que jamais auparavant. Elle a également renforcé la volonté de bénéficier de conditions de travail plus souples, notamment de davantage de flexibilité et d'options de travail.

Égalité des salaires hommes/femmes et inclusion

Les salariés s'intéressent de plus en plus à l'éthique et aux valeurs des entreprises. 3 sur 4 (76 %) d'entre eux envisageraient de rechercher un nouvel emploi si leur entreprise présentait des disparités salariales injustifiées entre les hommes et les femmes ou ne disposait d'aucune politique de diversité et d'inclusion.



Copyright Freepik

Épanouissement professionnel et perspectives

Étonnamment, les travailleurs sont optimistes lorsqu'on leur demande comment ils se sentent au travail. Parmi eux, 9 sur 10 (90 %) déclarent être satisfaits ou quelque peu satisfaits. L'optimisme suscité par les perspectives au niveau professionnel semble rester solide.

Une demande d'augmentation salariale

Les attentes sont grandes en matière d'augmentations salariales, avec plus de 6 travailleurs sur 10 (61 %) qui en prévoient une dans l'année et 3/4 (76 %) préparés à en demander. Toutefois, la capacité à répondre aux exigences salariales n'est peut-être pas suffisante pour mettre un terme à l'exode des talents : la tendance des changements d'emploi et du basculement vers des secteurs perçus comme étant plus résistants face aux crises et ralentissements économiques s'accélère.



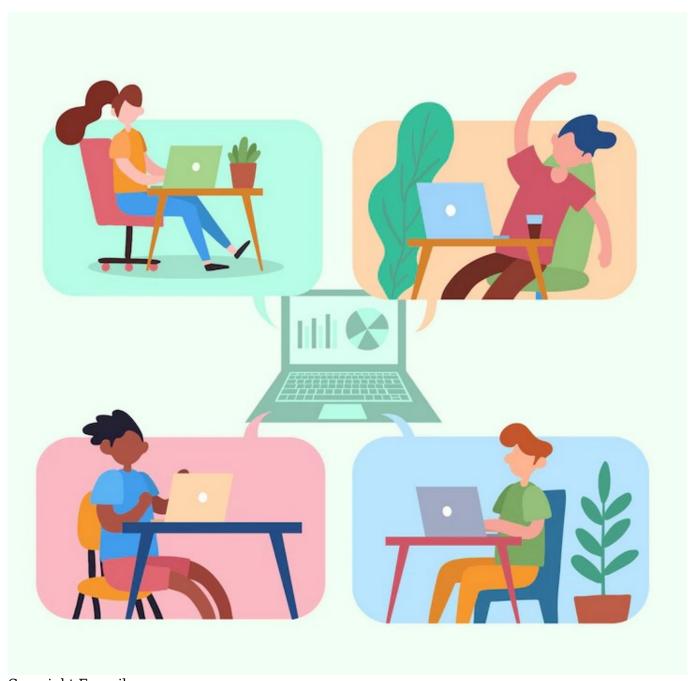
Paie et avantages sociaux, une priorité même si le salaire 'ne fait pas tout'

Le salaire est perçu comme étant le facteur le plus important d'un poste et 2/3 des travailleurs (65 %) souhaiteraient travailler plus pour gagner plus. Pourtant, le nombre d'heures supplémentaires hebdomadaires non payées dépasse effectivement l'équivalent de celui d'un jour ouvré (8,5 heures) : c'est moins qu'en 2021 mais toujours plus qu'avant la pandémie. Puisque 7 travailleurs sur 10 (71 %) aimeraient plus de flexibilité sur leurs horaires de travail, comme la possibilité de condenser leurs heures en une semaine de 4 jours, il pourrait devenir insoutenable de continuer à effectuer autant d'heures supplémentaires. Ceci renforce l'idée que les employeurs peuvent devoir (et vouloir) faire un compromis entre la paie et d'autres facteurs, afin que les travailleurs restent satisfaits et épanouis.

Santé mentale : le stress s'intensifie et le travail en pâtit

Le stress au travail a atteint des niveaux préoccupants et concerne 67 % des travailleurs au moins une fois par semaine, contre 62 % avant la pandémie. Parmi eux, 1 sur 7 (15 %) ressent du stress tous les jours. 53 % d'entre eux – un nombre alarmant – pensent que leur travail pâtit d'une santé mentale en détresse, ce qui constitue une situation intenable.





Copyright Freepik

Télétravail et aménagements personnels : les travailleurs prêts à changer de position

Obliger les travailleurs à retourner sur leur lieu de travail à temps plein sans que cela ne soit nécessaire pourrait être contre-productif : 2/3 (64 %) songeraient à rechercher un nouveau poste si cela se produisait. Beaucoup d'entre eux envisagent de déménager et une minorité significative l'a déjà fait. Les inquiétudes portant sur le fait que les employeurs pourraient négliger les télétravailleurs en faveur de



leurs collègues travaillant sur place ne sont pas fondées.

L'inverse?

En réalité, c'est l'inverse : les travailleurs à distance se sentent davantage reconnus et récompensés pour leurs efforts mais aussi soutenus dans leur carrière. Presque 7 travailleurs sur 10 déclarent être payés de façon juste selon leurs compétences et leur rôle, comparé à moins de la moitié de leurs pairs qui travaillent sur site. Les employeurs qui compensent à outrance en se focalisant sur les télétravailleurs au détriment des autres doivent redresser la barre de toute urgence

Source

« People at Work 2022 : l'étude Workforce View » explore les attitudes des salariés envers le monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et leurs espoirs concernant l'environnement de travail du futur. L'enquête a été menée par Nela Richardson et Marie Antonello.

Le Centre de recherche

Le centre de recherches ADP Research Institute® a interrogé **32 924 actifs dans 17 pays** entre le 1er novembre et le 24 novembre 2021, parmi lesquels plus de 8 685 travailleurs de la 'gig economy' (économie des petits boulots et des micro-entrepreneurs) exclusivement. **En Europe 15 683** travailleurs ont été interrogées en Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse dont 4 133 de la gig economy. **En Asie-pacifique : 7 644** en Australie, Chine, Inde et Singapour dont 2 003 de la gig economy. **En Amérique latine : 5 768** en Argentine, Brésil et Chili dont 1 547 de la gig economy. En **Amérique du Nord : 3 829** au Canada et aux États-Unis dont 1 002 de la gig economy.





DR

Panels des actifs interrogés

Dans le panel des actifs interrogés, nous avons distingué les travailleurs indépendants des salariés. Les travailleurs indépendants se sont définis comme ceux qui travaillent de manière occasionnelle, temporaire ou saisonnière, ou en tant que freelances, prestataires indépendants, consultants, travailleurs indépendants, ou qui utilisent une plateforme en ligne pour trouver du travail. Les salariés dits traditionnels se sont identifiés comme étant ceux qui ne travaillent pas sous un statut d'indépendant, mais qui occupent un emploi régulier ou permanent à temps plein ou partiel.



Définition des travailleurs

Il a également été demandé aux répondants de s'auto-définir en tant que travailleur essentiel (comprenant les définitions de travailleur clé ou critique) ou travailleur non essentiel. Ces définitions varient en fonction du lieu, de l'organisation et des directives gouvernementales. En règle générale, elles comprennent ceux dont le travail est vital au fonctionnement continu de la société et de la vie quotidienne, tels que les professionnels de la santé ou de la logistique, les forces de l'ordre, les agents gouvernementaux, les journalistes et le personnel des supermarchés. Dans certains pays, les travailleurs du secteur des services financiers figurent également dans cette liste.

Détails de l'enquête

L'enquête a été menée en ligne dans la langue locale. Les résultats globaux sont pondérés pour représenter la taille de la population active dans chaque pays. Les pondérations se basent sur les données de la population active fournies par la Banque mondiale1, dérivées de données issues de <u>llostat</u>, la base de données centrale en matière de statistiques de l'Organisation internationale du travail (<u>OIT</u>) depuis le 8 février 2022.

MH